

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Juin 2013, n°17



DOSSIER

« Le bien-être de la famille algérienne : un rêve inachevé »

Economie

Baisse des recettes pétrolières en vue

Hassan HADDOUCHE

Culture/Médias

Halida Boughriet : France-Algérie, sous le voile

Marie Villacèque

Mémoire

BIENVENUE EN ALGERIE COLONIALE

ZYTNICKI Colette

50 ème anniversaire du CDES

مختارات الصحفية
التي هي

Sommaire

N° 17, Juin 2013

Dossier

« Le bien-être de la famille algérienne : un rêve inachevé »

La famille algérienne subit des changements profonds
Fella Bouredji, p.4

La famille algérienne face à la mal-vie
Zouhir MEBARKI, p.5-6

La médiation familiale pour le développement de la culture de la
paix *Karima Mokrani, p.6-7*

Les obstacles à la communication au sein de la famille algérienne
Amel Khiyatti, p.8

Augmentation du nombre de divorces en Algérie
Salima Tlemçani, P.9-10

Polygamie. Enquête sur un archaïsme
Fadwa Islah et Hicham Oulmouddane, P.10-11

Economie

Baisse des recettes pétrolières en vue
Hassan HADDOUCHE, P.12-13

L'Algérie face à l'épuisement de ses réserves d'hydrocarbures
et à la transition énergétique mondiale, *Abderrahmane
Mebtoul, p.13*

Culture/Médias

Halida Boughriet : France-Algérie, sous le voile
Marie Villacèque, p.14-15

Liberté, je graffe ton nom, *Nagmani, p.15-16*

Mémoire

Bienvenue en Algérie coloniale
ZYTNICKI Colette, p.17-18

IMEDGHACEN: Un des plus importants monuments berbères
d'Afrique du Nord en péril *HAMMOU Nadir, p.18*

- CDES Cinquante ans au service des enseignants et
des étudiants *Ziad Salah P.19*

- le 50^{ème} anniversaire du cdes dans le quotidien en
langue arabe el wassal p.19

Bibliographie, p.20

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]
nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Ont collaboré à ce numéro

Riad CHIKHI, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Mehdi
SOUIAH, Leila TENNCI, Fouzi BERRIAH, Lamia TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

«Un peu d'humour ! »

Editorial

La famille, je pourrai très bien prendre ma plume la plus savante pour tracer un édito qu'on croirait sorti des annales de sociologie. Mais cela, je dois l'avouer, est une entreprise qui ne me tente pas le moins du monde, aussi je ne crois pas détenir le talent pour. La

famille algérienne, évidemment qu'elle a subi des transformations, certains préfèrent parler en terme de mutation, moi de mon côté je ne vois aucune différence entre les deux états... J'espère seulement qu'avec ça vous aurez saisi le degré de mon désintéressement, voire de mon incompetence. Affranchi donc de la corvée, je vais plutôt parler de ce qui m'intéresse vraiment, et cela sans même me soucier de l'opinion de Bernard. Peut-être que vous le ne savez pas encore, Bernard Janicot est notre maître-censeur, qui, armé de sa paire de ciseaux, est toujours prêt à couper... à barrer la route au moindre texte suspect, susceptible de nuire à l'image de la NRP. Mais je sais que pour cette fois-ci il ne verra pas en mon ébauche un candidat pour sa corbeille, l'ivresse du moment l'empêche de voir clair, il est tout fier d'être à la tête d'un centre mi-centenaire (le Centre de Documentation Economique et sociale fête cette année son cinquantième anniversaire) qu'une petite digression du sentier, que l'équipe de rédaction a pris l'habitude de fouler depuis trois ans déjà, passera, je l'espère du moins, inaperçue. Mais avant de rentrer d'emblé dans le vif de « mon » sujet, il me doit d'apporter une précision, à toutes fins utiles : les textes du dossier ont été soigneusement sélectionnés par Hizia et Mokhtar, qu'ils soient ici remerciés... surtout pour le cadeau empoisonné qu'ils m'ont gracieusement offert. Me confier, à moi la tâche de présenter la sélection, je dois dire qu'on matière d'idées, c'est ce qui se fait de plus saugrenue !

Le tramway donc... oui, celui-là même qu'on vient de livrer à Oran (encore une pilule qu'en temps ordinaire, Bernard aurait du mal à avaler, la NRP se veut une revue nationale, panarabe par moments, parler d'Oran n'entre pas dans nos prérogatives).

Le tram je disais... le sujet favori des Oranias, ceux qu'ils l'ont essayé, racontent avec beaucoup de fierté leur expérience. On se fascine pour tout, le concernant : le ticket, les valideurs, la troupe-des-gilets-vert, on les décrit avec enthousiasme. Et puis il ya la voix, celle toujours la même qu'on entend dans toutes les rames, celle qui t'oriente, te guide et te réconcilie avec ta ville. On se passionne pour cette invention géniale qui a transformé la vie et son rythme, comme pour une liberté recouvrée, qu'on souhaite vivre pleinement et la partager avec ceux qui comptent pour soi : ses amis, son amoureux(se), son époux(se), ses enfants, ses parents, ses grand-parents, etc. C'est une ambiance particulière qui règne à l'intérieur de ces trains, conviviale, initiatrice, « c'est un *qitar*(train) ? » demande un écolier de six ou sept ans à son père, qui, ce dernier, rétorque tout en lui serrant fort la menotte pour l'empêcher de tomber : « c'est comme el-qitar, sauf qu'il est plus petit et porte le nom de « tramaway »... ça garde la même appellation en arabe ». Sur ce, il se tourne vers son épouse pour apprécier le sourire de satisfaction qu'elle esquisse signe... d'une nouvelle ère qui commence.

Mehdi SOUIAH

La famille algérienne subit des changements profonds

Fella Bouredji

- Quelle première lecture pouvons-nous faire de l'évolution du volume des naissances vivantes ?

Les experts furent et restent intrigués par cette singularité algérienne : depuis 2002 le nombre de naissances vivantes ne cesse d'augmenter. Les enquêtes démographiques attestent de la transformation radicale du rythme d'accroissement démographique... Cette évolution, à la hausse du taux de natalité brute ces dernières années, renvoie aussi à la nuptialité, elle s'explique en grande partie par le doublement du nombre de mariages. Les mariages ont connu une évolution de 7%, en 2011. Ceci peut être le produit de la relative accalmie du point de vue sécuritaire comme de la reprise, ô combien insuffisante, de programmes de construction de logements. En conclusion, ces observations peuvent donner à penser que la natalité, en Algérie, va atteindre des niveaux de plus en plus élevés. On estimait à 10 millions le nombre de femmes, en 2010 en situation de procréer, et cette donnée pourrait avoir pour effet d'élever la natalité dans un avenir proche, si le nombre de mariages augmente de manière significative. Il faut, toutefois, nuancer ce constat par d'autres observations : l'arrivée plus tardive du premier enfant, le nombre croissant des ruptures et d'unions successives, l'augmentation des ménages où ne vivent que l'un des parents, en particulier la mère, le nombre de familles dites nucléaires, l'évolution des relations intergénérationnelles, l'apparition du célibat définitif et la plus grande participation des femmes au marché du travail. Il s'agit d'un ensemble de facteurs de changement qui reflètent les transformations de la famille d'aujourd'hui.

- Quel commentaire pouvons-nous faire de la structure de la population ?

La famille algérienne a vécu, en une génération, une transformation radicale de ses structures : passage d'un mariage précoce et universel à



un mariage tardif, qui conduira peut-être à terme à une croissance du célibat définitif, d'une part, à une diminution des descendance, d'autre part. Par ailleurs, tous les changements profonds qui ont touché l'institution matrimoniale ne semblent pas se limiter uniquement au processus de formation des unions (célibat prolongé, retard de l'âge au mariage, choix du conjoint), mais touchent également la dissolution d'un certain nombre de mariages par le divorce. Cette révolution des mœurs a été acquise d'abord par un très fort recul de l'âge au premier mariage puis par une pratique de plus en plus courante de la contraception. Dans un pays fortement attaché à l'universalité du mariage et à la virginité des femmes avant le mariage, on trouve en Algérie, maintenant 18 à 20% de femmes célibataires à 30-34 ans et l'âge moyen au premier mariage atteint des niveaux très élevés pour les femmes comme pour les hommes, en milieu urbain, mais aussi, c'est plus surprenant, en milieu rural. A côté de la traditionnelle répudiation par l'époux, on commence à voir des femmes se saisir de leurs nouveaux droits (el khol3) et demander le divorce, qu'elles paient le plus souvent au prix fort dans des sociétés qui stigmatisent encore les femmes qui ne se plient plus à l'ordre patriarcal, pénalisant les enfants de ces unions. L'instruction des filles, la maîtrise de leur fécondité en particulier en milieu

urbain, les revendications des femmes en faveur de l'évolution de leur statut juridique, sont autant de facteurs qui tendent à bouleverser la division sexuelle du travail traditionnel, qui confinait les femmes au foyer. L'accès des femmes au marché du travail et la volonté de s'y maintenir après le mariage, même après l'arrivée des enfants, laissent penser que les familles sont en train de vivre un changement aussi profond que rapide. Si le patriarcat résiste encore (par le recours à une législation qui ne rend pas compte de ces mutations, par l'intervention dans les choix matrimoniaux et l'obéissance toujours valorisée aux anciens...), il est miné par ces ruptures d'équilibre anciens (moins de jeunes pour prendre en charge les anciens, femmes beaucoup plus instruites que leur mère et désireuses d'obtenir davantage de droits, etc.).

(*) Chef de l'équipe de recherche «Mutations familiales» au Centre de recherche en économie appliquée au développement (Créad)

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

13 Juin 2012

La famille algérienne face à la mal-vie

Zouhir MEBARKI

Vers où va la famille algérienne? Quand cette même famille se déchire pour un lopin de terre... Quand elle ne parvient pas à prendre en charge ses personnes âgées. Quand des frères et soeurs ne se parlent plus à cause d'un héritage. Quand des enfants comparaissent devant les tribunaux pour avoir agressé leur père ou leur mère...

Quel point commun y a-t-il entre une affaire d'héritage et une vieille femme ou un vieil homme impotent? Les deux mettent à rude épreuve la cohésion familiale. En réalité, nous sommes en présence de deux phénomènes très récents dans la société algérienne. Il y a à peine quelques décennies, la famille algérienne vivait regroupée et jouissait dans l'indivision des biens qui lui appartenaient. De ce regroupement étaient écartés tous les problèmes que pouvaient présenter les membres atteints d'invalidité ou d'impotence.

La «hiérarchie» s'établissait en fonction de l'âge des uns et des autres. Une certaine sacralité entourait les plus âgés. Ils étaient entourés par la bienveillance et les marques de respect non écrites mais scrupuleusement suivies. Il était inconcevable qu'un «étranger» puisse se mêler d'un quelconque différend qui pouvait surgir entre les membres d'une même famille. Encore moins d'y mêler la justice. Cet «âge d'or» de la famille algérienne n'était cependant pas un choix délibéré de ceux qui le vivaient. Il était imposé par les dures conditions que vivait le colonisé.

Une fois le colonisateur chassé, la vie des Algériens allait se métamorphoser et produire des effets inconnus jusque-là. L'effet le plus important est la «satellisation» de la famille traditionnelle. Les mouvements de la population au lendemain de l'indépendance conjugués à l'enseignement généralisé allaient introduire une nouvelle notion: l'individualité. Une fragmentation qui donnait légitimement à l'individu l'envie de se promouvoir par lui-même.

De cette fragmentation est née également une certaine

compétition entre les membres d'une même famille. D'où un certain repli sur soi. Les années passant, la référence aux traditions familiales s'est considérablement amenuisée. Sont apparues des notions nouvelles comme le partage qui a remplacé l'indivision dans l'héritage. Plus grave est l'apparition du problème des vieux parents esseulés. Un autre résultat de cette individualité est encore plus dramatique.

L'ancienne «hiérarchie» basée sur l'âge a littéralement volé en éclats. Si nous sommes dans des énoncés d'allures théoriques, il faut, pour toucher du doigt l'ampleur des dégâts, se rendre à des audiences des tribunaux. Ce que nous faisons

Quand des enfants comparaissent devant les tribunaux pour avoir agressé leur père ou leur mère. Il faut se rendre aux audiences des tribunaux pour mesurer les dégâts. On en ressort «démoli». Certains y trouveront peut-être les «bienfaits» des mutations de notre société. Dans le sens positif d'une évolution normale. Ceux-là prennent pour référence ce qu'ils ont à portée de main, c'est-à-dire le modèle occidental. Un modèle de plus en plus déshumanisé. Les plus raisonnables restent convaincus qu'il n'y a pas de

500 000 ENFANTS MAL NOURRIS EN ALGERIE



assez régulièrement. Le nombre d'affaires inscrites sur les rôles ayant trait à l'héritage et aux divers méfaits commis sur ascendants suit une courbe qui donne à réfléchir sur le futur de notre société. Vers où va la famille algérienne? Quand cette même famille se déchire pour un lopin de terre, une maison et même une... cuisinière. Quand cette même famille délaisse ou ne parvient pas à prendre en charge ses personnes âgées. Quand des frères et sœurs ne se parlent plus parce qu'il a fallu déloger de la maison familiale ceux qui y sont restés et procéder à sa vente pour les besoins du partage.

standard international en matière de «gouvernance» familiale. Qu'il nous faut adopter nos solutions à nos problèmes. Parcourir notre propre chemin plutôt que d'emprunter celui des autres. On ne va pas refaire la législation en matière d'héritage mais qu'est-ce qui empêche d'y mettre des bémols. Comme par exemple la présence de longue date d'un héritier dans un bien pourrait être un moyen suspensif du partage. Ses ressources aussi devraient être mises en balance. Son âge aussi et

surtout. Sans entrer dans tous les détails, l'Etat et la société civile, si tant est qu'elle existe, devrait s'intéresser de très près sur ces questions d'ordre moral qui déterminent un projet de société. Quel type de société allons-nous devenir si la famille ne prend plus en charge ses vieux avant que les moyens de substitution n'aient été mis en place? Le lien entre l'héritage et la prise en charge de nos vieux est très étroit. Quant à l'agression sur

ascendants on préfère vous épargner les cas que connaissent les tribunaux tant ils sont pathétiques et horribles à la fois. Poser ce type de problème à l'heure où les partis et leurs candidats se bousculent pour prendre la représentation nationale, c'est agir comme la mouche du coche pour différencier l'essentiel de l'accessoire. Sur la scène politique, diverses promesses pour une vie meilleure sont faites. On n'en

trouvera malheureusement aucune sur les moyens d'agir contre l'inexorable dégradation de la cellule familiale. Même pas des assises, pourtant à la mode. Et si c'était cette rupture d'équilibre qui cause la mal-vie non identifiée qui frappe notre société?

L'EXPRESSION
La Culture
29 Mars 2012

La médiation familiale pour le développement de la culture de la paix

Rabia Hamidi, 1er docteur Européen médiateur familial et généraliste

Un projet de médiation familiale est en cours en Algérie, initié par le ministère de la Solidarité nationale et de la famille. Que pensez-vous de l'idée même du lancement de ce projet ?

Il s'agit d'un projet ambitieux qui mobilisera aussi bien une forte expertise dans le champ socio-juridique que d'importantes compétences de l'ingénierie de la médiation notamment de boîte à outils adaptée de manière propice à la conception de chaque dispositif. Cependant, n'ayant pas tous les tenants et les aboutissants de ce projet et surtout ne connaissant pas le cadre législatif dans lequel il s'inscrit, je ne peux qu'encourager cette initiative novatrice qui valorisera notre pays.

Le concept de médiation familiale reste toutefois vague. Pourriez-vous nous donner une définition précise ?

La médiation familiale fit ses premiers pas en Amérique du Nord, des années 1930 jusqu'à la fin des années 1980. En 1978, O. J. Coogler, avocat, ouvre le premier centre de médiation familiale qui se généralise aux Etats-Unis et atteint le Canada puis la France. Cette approche complémentaire au Droit s'étend sur le plan international et se développe progressivement notamment dans certains pays de l'Afrique du Nord. La médiation en matière familiale s'inscrit dans les Marc (modes alternatifs de règlement des conflits)

en prenant en compte, outre l'aspect juridique, la dimension communicative et personnelle du conflit. La médiation, traitement relationnel et judiciaire du conflit intrafamilial se distingue de l'arbitrage, et se différencie également de la conciliation. La médiation familiale est un processus de gestion du conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. Cet outil présente l'avantage de promouvoir les modes de règlement

traumatisant qui rend hommes, femmes et enfants vulnérables. Autrement dit, avec l'évolution de la famille contemporaine (traditionnelle, reconstituée, monoparentale) l'instabilité conjugale est démontrée chaque année par des taux élevés de séparation et de divorce. Dans certaines situations, les tensions conjugales non apaisées impactent le lien parental. Il devient alors encore plus problématique, lorsque la spirale des conflits envahit toute la sphère familiale : parents, enfants, grands parents et proches. Dans un tel contexte, concilier les besoins affectifs, psychologiques et économiques de chacun des conjoints qui



se séparent, présente une très grande complexité. Le plus grand danger réside dans l'instrumentalisation de l'enfant par l'un de ses parents, voire parfois les deux. C'est le risque de l'enfant otage du divorce de ses parents. La question qui se pose alors est de savoir comment parvenir à pacifier, apaiser une procédure de divorce

consensuels et de réduire les coûts économiques et sociaux de la séparation et du divorce, à la fois pour les familles, pour l'Etat et pour la société. Elle a pour effet, mais non pour but, de désengorger les tribunaux. Précisément, la famille se situe à la croisée du public et du privé. D'un côté, il y a le Droit et les procédures judiciaires, de l'autre, il y a la rupture affective, familiale, événement humainement

conflictuelle sans préalablement tenter une reprise du dialogue entre les parents en situation de rupture, de crise.

L'outil principal d'apaisement et de pacification des séparations et divorces, réside dans la médiation familiale. Elle permet une déconflictualisation des relations parentales, la reprise d'un dialogue parental, l'entente dans le partage des responsabilités, le respect du rôle du père, de la mère et la place de l'enfant.

Ce soutien à la co-parentalité offre aux parents séparés, la possibilité de réorganiser la famille après la rupture. Dans ce sens, nous préservons l'unité familiale et prévenons les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial qui peut conduire encore la famille à la fragilisation.

L'évaluation des effets de la médiation familiale, a démontré de manière significative que les parents séparés possèdent de réelles compétences et un savoir-faire pour élever leur enfant dans un climat familial plus apaisé, important pour son développement.

Qui est le médiateur familial ?

C'est un professionnel tiers impartial, compétent. Sa qualification est garantie par un diplôme d'Etat (créé en France en 2003). La formation des médiateurs tant sur le plan déontologique que sur le plan méthodologique s'adresse aux juristes, psychologues

et travailleurs sociaux. Les domaines de l'enseignement pluridisciplinaire tels que : Droit, sociologie, psychologie, économie, techniques d'écoute, de communication et de négociations permettent au médiateur familial l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir-être.

En tant que spécialiste de la gestion de conflits intrafamiliaux, son impartialité et l'absence de pouvoir liée à l'esprit de la médiation, lui permettent d'accompagner la famille dans des moments d'exacerbation des conflits, pour rétablir un dialogue, trouver des accords mutuellement acceptables en tenant compte des besoins de chacun, dans l'intérêt de l'enfant.

Quels sont ses avantages (avantages de la médiation familiale) ?

La déjudiciarisation des conflits intrafamiliaux qui relèvent de la sphère privée. Engager une procédure judiciaire peut être non seulement très coûteux financièrement, et psychologiquement mais demander également de nombreux mois

d'attente entre le dépôt de la requête et le jugement. Dans ce délai d'attente, le climat familial ne peut que se détériorer davantage. En revanche, dans le cadre de la médiation, les parents accueillis rapidement, en tant qu'ex-conjoints vont construire leurs auto-solutions consensuelles dans une logique gagnant/gagnant. Avec les négociations parentales, les accords trouvés peuvent être testés, et remis en question lors des séances suivantes, avant l'élaboration d'un projet d'entente qui sera remis et homologué par le Juge aux affaires familiales.

Comme l'illustre bien le slogan "Mariage d'un jour, parents pour toujours", le lieu de la médiation en tant qu'espace tiers permet d'accepter de rencontrer l'autre, généralement le père. C'est surtout reconnaître à chacun une place dans ce lieu, d'écouter, d'entendre, d'être en communication avec l'autre. C'est un lieu d'altérité où les émotions sont exprimées dans un cadre «suffisamment bon» : bienveillant et sécurisant. En effet, les ex-conjoints après avoir évacué «l'abcès du conjugal» et «vidé leur sac» sont accompagnés par le médiateur familial qui tente de les amener à se questionner sur les effets de leur séparation, de leur divorce et d'aborder leurs responsabilités en tant que parents tant sur le plan éducatif que financier, et ce dans le cadre du respect du Droit de l'autorité parentale.

Inversement, dans le cadre du contentieux familial, se séparer sans se déchirer, reconstruire le lien de co-parents en bonne intelligence, n'est pas possible. L'élaboration de tout le travail d'apaisement, et de pacification, se fait dans l'espace de médiation.

Par ailleurs, il est des situations où le processus de médiation est difficile voire impossible à mettre en place et atteint ses limites, c'est le cas de violences intraconjugales (physiques, économiques ou morales).

Que préconisez-vous pour une bonne réussite de ce processus ?

En termes de recommandations, je dirai d'abord, pour garantir l'efficacité du processus de médiation, qu'il est nécessaire de respecter ses principes fondamentaux notamment l'impartialité, la neutralité, l'indépendance et la confidentialité du médiateur. Son utilisation en partenariat étroit avec tous les acteurs judiciaires, permet d'améliorer certaines situations conflictuelles.

Afin d'éviter le flou conceptuel, frein réel à son développement et sa promotion, il est donc très important de savoir distinguer la médiation en matière familiale de la médiation généraliste (médiation des organisations et sociale). Il convient en outre, de mettre en œuvre des pratiques efficaces de sensibilisation sur les effets des conflits intrafamiliaux qui s'accompagnent de risques évidents. Incontournables, elles doivent être davantage systématisées en direction de tous les acteurs judiciaires, des professionnels et du public.

Enfin, l'institutionnalisation de la médiation familiale dans la séparation et le divorce permettra de simplifier la procédure et d'alléger la charge du contentieux familial. Dans ce cadre, le Juge aux affaires familiales pourra enjoindre aux conjoints de rencontrer un médiateur familial. Cette possibilité permettra aux magistrats de ne pas perdre trop de temps à informer, et parfois convaincre les personnes et leurs avocats de l'utilité d'effectuer une médiation. Aussi, à l'initiative des personnes et en amont de la procédure de divorce, la médiation spontanée est un outil efficient d'aide à la décision.

C'est de cette façon que la médiation familiale judiciaire pourra être réalisée sur proposition du Juge aux affaires familiales, ou pourra s'initier sur une démarche spontanée des personnes, dite ainsi médiation conventionnelle.

C'est de cette façon que la culture de paix, de la communication non-violente se développera, en fortifiant l'harmonisation sociale et renforçant la cohésion du lien social au sein de notre pays, l'Algérie, dont la valeur sûre demeure indéniablement la famille porteuse d'un mieux vivre ensemble.

Je suis enthousiaste quant aux perspectives d'avenir et je serai impatiente de partager le succès de la médiation familiale dans mon pays avec vous.



08 Avril 2013

Les obstacles à la communication au sein de la famille algérienne

Cohabitation, partage des dépenses et des tâches domestiques, rapports parents-enfants créent des tensions et des problèmes de communication dans la famille algérienne. Un magister de psychologie aborde cette question pertinente à travers une enquête effectuée à Ain Defla au moyen d'entretiens menés auprès d'un échantillon de 100 personnes représentant des familles appartenant à plusieurs milieux sociaux...

La construction des liens à l'intérieur de la famille est complexe et se met en place par deux processus d'échanges où le premier est social et apparent, et le second qui est plus intime est lié à la psychologie de chaque individu. Ce dernier constitue selon l'auteur l'élément le plus important et le plus pertinent dans la création du lien et de son évolution à l'intérieur de la famille... L'auteur met en avant le fait que la famille algérienne est en situation de dualité entre modernité et tradition, où elle essaye en même temps de se construire comme entité s'ouvrant sur la modernité et de conserver les éléments traditionnels de l'organisation familiale.

Elle s'articule donc autour de deux modèles, celui de la famille nucléaire et celui de la famille élargie et reste marquée par l'introduction de nouveaux facteurs, tels que l'instruction des parents, l'accès de la femme au monde du travail, les problèmes de logement. Avec les transformations que connaît la société algérienne sur le plan socio-économique mais également culturel, on voit s'installer de nouvelles valeurs, celles de l'individualisme et de l'autonomie qui redéfinissent le statut et le rôle de chaque personne à l'intérieur d'une même famille. Ces changements influent sur le tissu relationnel, et modifient les processus de communication ; de nouveaux obstacles apparaissent



alors, particulièrement au sein de la famille élargie.

Dans cette étude l'accent est porté sur les stratégies mises en place par les membres de la famille, plus précisément lors des relations de l'épouse et de sa belle-famille, mais aussi lors des rapports parents/enfants.

L'auteur arrive à plusieurs conclusions :

- Les diverses transformations qu'a connues la société algérienne ont eu un impact direct sur l'organisation de la famille et sa manière de communiquer. Celle-ci tendrait aujourd'hui vers plus de démocratie notamment par rapport aux rôles hommes/femmes.

- Il y a un désir d'ouverture de la famille algérienne sur de nouveaux modes de communication mais aussi le maintien du modèle d'organisation traditionnel en son sein. La famille connaît ainsi une phase transitoire où elle essaye de se construire une nouvelle identité.

- La famille algérienne s'inscrit dans schéma «hybride», oscillant entre la modèle nucléaire et le modèle élargi. Elle tente d'acquiescer plus de modernité dans ses fonctions d'échange et de communication et essaye de préserver son encrage religieux et culturel, empreint de

solidarité sociale, d'entraide entre parents et enfants, même après le mariage.

- La communication est également complexe par rapport aux problèmes matériels ; le chômage, la promiscuité due au logement et le partage des frais au sein de a famille élargie constituent les principales sources de problèmes.

- L'un des obstacles communicationnels majeurs, est le manque d'écoute des différents membres de la famille où chacun essaye de satisfaire ses propres besoins en négligeant ceux des autres. Il y a très souvent des faiblesses du processus expressif et des ambiguïtés ainsi que contradictions dans les messages transmis, qui faussent la communication au sein de la famille.

Source: Amel Khyatti: Les aspects communicationnels au sein de la famille algérienne- Magister en psychologie 2009- Université d'Alger2

Social
mag

Mars 2013

AUGMENTATION DU NOMBRE DE DIVORCES EN ALGÉRIE

Les liens du mariage de plus en plus éphémères

Salima Tlemçani

De 2007 à 2011, le divorce a connu une hausse de 61%, passant de 34 123 à 55 490 cas enregistrés. La répudiation, ce droit dont use et abuse l'époux, vient en première position des demandes de divorce. En cinq ans, 106 614 femmes ont été répudiées. Les femmes sont de plus en plus souvent obligées de recourir au khôl'â pour se libérer d'une vie conjugale infernale. En 2007, 2466 ont rompu leur union moyennant une compensation versée à leur mari alors qu'en 2011, ce nombre est passé à 7559.

Quelle interprétation donner au nombre de plus en plus élevé de divorces en Algérie ? Est-ce le résultat de l'échec de l'institution du mariage au sein de notre société ou cela reflète-t-il l'état de la relation entre l'homme et la femme marquée souvent par la domination masculine ? Les réponses sont difficiles à trouver.

Néanmoins, il est important de s'arrêter sur les statistiques du ministère de la Justice dans la mesure où elles mettent en exergue cette tendance à la hausse du divorce, dominée par les demandes des hommes, mais celle de la procédure de khôl'â à laquelle recourent de plus en plus les femmes pour se libérer d'une relation conjugale qui ne répond pas à leurs aspirations pour une vie meilleure.

Ainsi, selon le ministère de la Justice, le nombre de divorces en Algérie est passé de 34 123 en 2007 à 55 490 en 2011. En cinq ans, cette hausse a dépassé les 61,4%. Ces chiffres deviennent inquiétants lorsque l'on

prend en compte l'évolution des mariages, durant ces cinq dernières années. En effet, celle-ci n'a pas connu de hausse considérable. Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS), le nombre de mariages est passé de 325 485 en 2007 à 331 190 en 2008, 341 321 en 2009, à 344 819 en 2010 et à 369 031 en 2011.

Les spécialistes affirment que 40% des cas de rupture de liens conjugaux interviennent durant les trois premières années de la vie du couple. Mais cela ne veut pas dire

expriment, en fait, leur volonté de se délivrer des souffrances d'une vie conjugale qui ne répond pas à leurs aspirations pour une vie meilleure promise dans le cadre de l'institution du mariage. Leur nombre est passé de 2466 en 2007 à 7559 en 2011, soit une hausse de près d'un tiers. En 2008, elles étaient 3197 à avoir recouru au khôl'â ; ce nombre est passé à 4465 en 2009 pour atteindre 5629 en 2010 et 7559 en 2011.

Le khôl'â, une parfaite inégalité entre l'homme et la femme devant la loi. Les spécialistes qualifient ce type de divorce de parfaite illustration d'une flagrante inégalité des sexes devant la loi, arguant du fait que les hommes ont le droit de demander le divorce de façon unilatérale alors que les femmes ne peuvent le faire que dans dix cas définis par l'article 53 du code de la famille. Il leur est impossible

d'obtenir le divorce pour, par exemple, violence conjugale ou mésentente. La procédure de khôl'â est le seul moyen qui leur permet de contourner ces conditions et de racheter au final leur liberté, moyennant une compensation financière au profit du mari qui, lui, a le droit de répudier son épouse à tout moment sans aucun motif.

Ce droit de rompre le lien conjugal de manière unilatérale, dont use et abuse l'époux, apparaît clairement dans les statistiques du ministère de la Justice. Il vient en première position, bien avant celui prononcé à



que les autres catégories sont épargnées, révèle un cadre du ministère de la Justice. Selon lui, les exemples concernent aussi bien les jeunes mariés que ceux qui ont fêté leurs noces d'or. Les statistiques du ministère de la Justice montrent une augmentation annuelle progressive : de 34 123 cas en 2007, à 39 383 en 2008 pour atteindre 41 549 en 2009, 49 885 en 2010 et 55 490 en 2011.

Durant ces années, même si la prédominance des demandes de divorce reste masculine, les femmes sont de plus en plus nombreuses à rompre la relation conjugale en recourant au khôl'â. A travers cette procédure qui leur permet de racheter leur liberté, les épouses

l'amiable. De 2007 à 2011, les tribunaux ont enregistré 106 614 cas de divorces par répudiation. Un chiffre qui chaque année connaît une forte progression. Il est passé de 17 733 cas en 2007 (plus 51% des divorces), à 18 794 en 2008. En 2009, il a atteint 20 134, alors qu'en 2010 et 2011, il est passé respectivement de 24 663 à 25 290 cas.

Quant aux épouses qui ouvrent droit à une demande de divorce (les dix cas prévus par l'article 53 du code de la famille), même si elles sont de plus en plus nombreuses, il n'en demeure pas moins qu'elles ne représentent qu'une infime proportion (un peu plus de 8%) des cas de rupture de l'union conjugale. En cinq années, elles ont été 16 991 femmes à avoir obtenu le divorce (motivé tel que défini par l'article 53 du code de la famille), période durant laquelle les hommes ont répudié 106 604 épouses, sans motif ni justification.

Ce qui constitue, pour les militants des droits de l'homme, une flagrante violation du principe d'égalité entre l'homme et la femme devant la loi. Enfin, les statistiques du ministère de la Justice montrent que le divorce à l'amiable connaît lui aussi une progression significative. Durant les cinq dernières années, il est passé de 11 203 cas en 2007 à 16 826 en 2011. Ainsi, si en 2007, le nombre de ruptures de la vie conjugale à l'amiable était de 11 203 cas, en 2008, il a atteint 14 072 cas. En 2009, ce chiffre a baissé pour se situer à 12 994, puis a entamé sa progression à la hausse en 2010 pour atteindre 14 418 cas et en 2011, année durant laquelle 16 826 cas ont été enregistrés.

Toutes ces statistiques démontrent de manière exhaustive la vulnérabilité de l'institution du mariage du fait des bouleversements que connaît la société algérienne.

Le chômage, la crise du logement sont parmi les principaux facteurs qui rendent éphémère la vie conjugale. Une vie qui, souvent, s'apparente à un enfer pour une forte proportion des femmes. Les dernières statistiques révèlent, faut-il le rappeler, que plus des deux tiers des femmes mariées ont été, d'une manière ou d'une autre, victimes de violence. Elles sont les plus sujettes aux privations et la loi inique et inégalitaire, consacrée dans notre pays notamment à travers le code de la famille, ne sont pas pour les protéger mais pour renforcer encore plus le statut d'infériorité consacrée à un large pan de la société.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT
09 Mars 2013

Polygamie. Enquête sur un archaïsme

Fadwa Islah et Hicham Oulmouddane

Profondément ancrée dans le socle religieux, social et culturel, cette survivance du passé a la peau dure et ne risque pas de disparaître de sitôt. Décryptage.

«Avoir plusieurs femmes, c'est le meilleur moyen que j'ai trouvé pour concilier mes pulsions et ma foi musulmane. Il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas dans la nature des hommes d'être fidèles à une seule et unique femme. Et ça, c'est dans le monde entier. Certains choisissent de prendre des maîtresses, de vivre des relations cachées, d'autres, comme moi, préfèrent la transparence et se marient.» Ainsi s'exprime Salim, 35 ans. Il est marié à deux femmes et envisage d'en épouser une troisième. Pourtant, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est ni un barbu, ni un vieux d'allure «rétrograde» vivant dans une campagne reculée. Ce polygame assumé est un jeune ophtalmologue à l'allure de hipster et d'apparence on ne peut plus moderne. Et aussi surprenant que cela puisse paraître, il est loin d'être le seul à penser ainsi. En effet, selon l'étude «L'islam au quotidien au Maroc», réalisée par les sociologues Mohamed El Ayadi, Hassan Rachik et Mohamed Tozy, 44% de la population marocaine est pour la polygamie. Plus étonnant encore, cette même étude révèle que «l'opinion favorable à la polygamie est plus importante dans les catégories scolarisées de la population que dans les catégories non scolarisées». De quoi donner des sueurs froides aux féministes comme Fouzia Assouli, qui milite depuis de nombreuses années pour l'abolition de cette pratique : «La polygamie est préjudiciable à la femme, mais a aussi des conséquences néfastes sur les enfants et la société», tonne la présidente de la Ligue démocratique des droits des femmes (LDDF).



Obscurs objets du désir

Qu'est-ce qui fait donc rêver ces hommes désireux d'avoir plusieurs épouses ? Mis à part les cas particuliers de stérilité ou de maladie chronique de la première épouse, l'argument qui revient systématiquement dans la bouche de la majorité des polygames, c'est le sexe. Le sexe et la variété des plaisirs. Imad, un quadra professeur de maths au physique d'éternel adolescent, en véritable macho, nous lance le plus naturellement du monde : «Qui n'a jamais rêvé d'être un Don Juan, un Casanova ou, pour parler de quelqu'un de plus proche de nous, un Haj Mitwaly (héros du célèbre feuilleton égyptien des années 2000, ndlr) ? Les

hommes qui prétendent le contraire sont des menteurs... On a tous au fond de nous un fantasme de harem. Mais si le harem est un privilège réservé aux rois, la polygamie est accessible à tous». De son côté, Salim, notre ophtalmologue, n'hésite pas à affirmer de manière tout à fait décomplexée et bla hechma : «ça va vous paraître un peu vulgaire, mais on ne peut pas manger du poulet tous les jours, il faut varier». Une excuse très usitée chez les adeptes de la polygamie, qui présuppose que le besoin de varier les plaisirs n'existe que chez les messieurs, et en aucun cas chez les dames. Elle laisse aussi entendre que finalement, pour ces hommes, les relations qu'ils entretiennent aux femmes se limitent à la chair, et que ces dernières ne sont, à leurs yeux, rien d'autre qu'un corps, un instrument de jouissance. «Pour nous les hommes, qui sommes fondamentalement chasseurs dans l'âme, épouser plusieurs femmes c'est la solution idéale, qui permet d'assouvir fantasmes et désirs, mais dans le halal, sans culpabilité, puisque l'islam met à notre disposition un cadre qui régit ces relations, poursuit Salim. Ce qui, à mon sens, est en faveur de la femme, qui peut ainsi être reconnue socialement et avoir des droits, hériter, avoir des enfants, etc.» Un point de vue partagé par Abdeslam El Bouraini, adoul et ancien président de l'Ordre national des adouls, pour qui «la polygamie est le meilleur remède contre al fassad». Comprenez qu'il s'agit d'une sorte de rempart contre les relations sexuelles extraconjugales. Par ailleurs, toujours selon l'ancien big boss des adouls, ce serait aussi un excellent moyen de lutter contre le célibat, puisqu'il n'hésite pas à affirmer : «Il y a autant de divorces que de mariages chaque année, il faut bien recourir à cette solution pour absorber le surplus de célibataires qui résulte de cette équation.» Qui dit mieux ? Pour Fatiha Layadi, ex-députée du Parti authenticité et modernité (PAM), «ces arguments sont fallacieux, et ne sont qu'une manière de rendre licite ce qui ne l'est pas.»

Gestionnaires d'entreprise familiale

Et lorsqu'on demande à un polygame si ce n'est pas dur de composer avec les humeurs et les états d'âme de plusieurs femmes, la réponse est sans appel : «Il y a bien des hommes qui gèrent des entreprises de 3000 personnes, alors pourquoi pas deux femmes ?», décrète Salim, sans même réaliser combien sa comparaison est réductrice pour la gent féminine. Même son de cloche du côté de Imad : «Comme les femmes se sentent en compétition et quelque part en danger, elles redoublent d'efforts pour satisfaire leur mari, le 'gagner'. Elles font plus attention à elles, nous bichonnent... et c'est merveilleux ! Loin de se sentir en difficulté, avoir plusieurs épouses donne un véritable sentiment de surpuissance». Ben voyons...

Cependant, si l'islam autorise cette pratique, il l'accompagne de conditions assez restrictives : «Épousez comme il vous plaira deux, trois ou quatre femmes, mais si vous craignez de n'être pas équitable, prenez une seule femme» (Coran, sourate Anissae, verset 3). Une restriction renforcée plus loin dans la même sourate : «Vous ne pouvez être équitables à l'égard de vos femmes, même si vous en avez le désir» (Anissae, 129). Un verset qui souligne bien, à sa manière, que l'existence d'un homme marié à plusieurs femmes sera ponctuée d'injustices faites à l'une ou l'autre.

Alors comment organisent-ils leur vie de famille au quotidien ? Exit le temps où, comme dans le film de Mohamed Abderrahmane Tazi, A la recherche du mari de ma femme, les épouses acceptaient de cohabiter sous le même toit. Aujourd'hui, les femmes de polygames version New Age exigent chacune d'avoir leur propre maison. Et équité oblige, de même «calibre» s'il vous plaît. C'est le cas de Salim, notre doc polygame, qui loue deux appartements dans le quartier Oulfa de Casablanca.

Et qui dit deux appartements, dit deux loyers. «ça me fait un budget logement de près de 10 000 dirhams mensuels. Ce qui n'est pas négligeable. D'ailleurs, à mes yeux, l'argent est le seul véritable obstacle que je vois au fait de prendre encore une autre femme», regrette-t-il le plus sérieusement du monde. Imad, dont les revenus sont plus limités, a choisi quant à lui d'acheter une petite maison familiale à Sidi Maârouf, dans la banlieue casablancaise, et d'installer chacune de ses deux femmes à un étage distinct. Il passe la nuit chez l'une ou chez l'autre à tour de rôle.

Sur ce volet, le devoir d'équité pour un polygame envers ses épouses est une obligation à la fois juridique et religieuse. Mais sa traduction dans la pratique relève de l'impossible. Et les témoignages ne manquent pas. En effet, jongler entre plusieurs foyers donne le tournis même au plus aguerri des maris. «Parfois, je suis bien chez moi et je passe une bonne soirée avec les enfants. Mais dès que je m'apprête à sortir pour passer la nuit chez la seconde épouse, c'est la scène de ménage garantie. Souvent elle me lance : 'Vas-y, sors de ma maison, va voir ta trainée'. C'est pénible», nous confie Imad, dépité. Des scènes de ménage qui se suivent et se ressemblent, où le polygame se retrouve dans un no man's land psychologique difficile à déchiffrer, surtout pendant le ramadan ou les jours de fête, où il doit pratiquement «se couper» en deux, voire trois, pour visiter ses belles-familles. «Il m'arrive de tout laisser tomber et partir en escapade tout seul ou avec un ami pour me reposer, surtout moralement. Je suis fatigué tout le temps, mais j'ai de la tendresse pour mes deux épouses», avoue Imad. Un casse-tête...

Ce que pensent les femmes ?

Et les principales intéressées dans tout ça ? Que ressentent-elles ? Comment vivent-elles leur situation de femmes de polygames ? Deux mots reviennent presque systématiquement quand elles décrivent leur ressenti : la colère et le sentiment d'humiliation. «Lorsque mon mari m'a annoncé qu'il voulait prendre une deuxième épouse, c'est toute ma vie qui s'est écroulée. Passée la colère, j'ai essayé de comprendre pourquoi ça m'arrivait à moi, qu'est-ce que j'avais bien pu faire de mal, en quoi j'ai failli, fauté, en quoi finalement je me suis montrée incomplète pour qu'il ait besoin d'une autre ? Nous étions mariés depuis dix ans, nous avons deux beaux enfants. Bien sûr, comme tous les couples, il y a des hauts et des bas, mais rien de particulier, à part une certaine distance ces deux dernières années, due notamment à ses nombreux déplacements professionnels. Apprendre qu'il voulait prendre une autre femme a été une véritable humiliation», se souvient Sonia, cadre en entreprise de 43 ans. Même son de cloche du côté de Fouzia, 35 ans, femme au foyer : «Ça a été un choc. Je savais plus ou moins que mon mari était coureur, qu'il avait des maîtresses, qu'il était zehouani comme on dit, particulièrement depuis la naissance des enfants, mais je n'imaginai pas un seul instant que l'homme dont j'étais tombée amoureuse, un homme instruit et moderne, puisse passer à l'acte et se remarier.» Mais alors, si cette nouvelle a engendré tant de souffrance chez ces femmes, pourquoi ont-elles donné leur autorisation ?

TELQUEL

25 Avril 2013

Hassan HADDOUCHE

Une série de déclarations récentes du ministre des Finances, M. Karim Djoudi, semblent indiquer que le gouvernement algérien tente de préparer le terrain pour un retour à plus de rigueur dans la gestion des excédents financiers et des ressources de l'Etat. La loi de finances complémentaire pour 2013, en préparation, sera-t-elle marquée, avant même l'échéance présidentielle de 2014, par une cure d'austérité ?

Pour la première fois depuis plusieurs années, le grand argentier du pays a évoqué, jeudi 9 mai, en marge d'une séance de réponses aux questions des députés, l'hypothèse d'une baisse possible, et désormais probable pour beaucoup d'analystes, des recettes pétrolières. «En cas de baisse importante et confirmée des prix du pétrole, les recettes algériennes vont diminuer, et ce sont alors les dépenses de fonctionnement de l'Etat qui vont creuser le déficit public», a averti Karim Djoudi.

Pour le ministre des Finances, la crise économique mondiale a provoqué «une baisse de la demande sur le pétrole, une forte constitution de stocks, principalement américains, et une offre additionnelle émanant d'autres sources d'énergie, tel le gaz de schiste».

Ces trois paramètres, a-t-il précisé, font qu'il y a des effets attendus sur les prix du baril de pétrole, principale ressource de l'Algérie. «Ces effets doivent se traduire par une prudence plus grande en matière de conduite de la politique budgétaire».

Dépenses d'équipement : «Limiter les projets ou les reporter»

Une plus grande «prudence» qui nous oblige aujourd'hui à «être beaucoup plus nuancés sur les augmentations des salaires», a affirmé le ministre des Finances. Karim Djoudi se veut pourtant rassurant et précise que «le niveau actuel des salaires et des transferts sociaux, qui constituent ensemble l'essentiel des dépenses de fonctionnement, ne sera pas touché dans tous les cas». En fait ce sont les dépenses d'équipement de l'Etat qui devraient d'abord faire les frais d'une éventuelle cure d'austérité.

En cas de forte crise, le gouvernement va devoir, selon M. Djoudi, «limiter les projets ou les reporter. C'est sur les dépenses d'équipement que nous allons agir», avance le ministre, ajoutant que «s'il doit y avoir un impact très fort de la crise mondiale sur l'économie nationale, il est clair que nous avons un certain nombre de simulations, et nous avons aussi des réserves en termes de fonds de régulation qui nous permettent de couvrir le déficit». «Nous avons la capacité d'utilisation du fonds de régulation, une capacité d'endettement sur le marché interne, la possibilité de réduction d'un certain nombre de dépenses et d'un certain nombre de projets», a ajouté le ministre des Finances.

L'emballlement des importations sur la sellette

L'emballlement des importations, véhicules en tête, semble en outre commencer à inquiéter sérieusement les pouvoirs publics qui pourraient, dans ce domaine, annoncer prochainement des mesures plus restrictives. Au mois de mars dernier, la Banque d'Algérie avait déjà souligné le record historique de 48 milliards de dollars établi par les importations algériennes en 2012, en hausse de plus de 8%, et tiré par des importations de véhicules en pleine explosion. On espérait dans les milieux gouvernementaux que la tendance allait se calmer en 2013. Et bien pas du tout... c'est même tout le contraire qui s'est produit depuis le début de l'année.

Les statistiques des douanes, qui sont encore toutes chaudes, indiquent que les importations ont encore augmenté au rythme considérable de 19% au cours des trois premiers mois de l'année en cours. Avec près de 13 milliards de produits importés rien qu'au premier trimestre, l'Algérie est en route vers une facture d'importation qui va crever largement le plafond des 50 milliards de dollars en 2013. Principales responsables de cette situation ? Toujours des importations de véhicules qui volent de record en record, et sont en augmentation de 41% au premier trimestre. Plus de 150 000 véhicules importés en 3 mois pour une facture de 2 milliards de dollars !

Un scénario catastrophe

Pour le gouvernement algérien, la baisse sensible des excédents financiers, procurés par la rente pétrolière, qui vient d'être relevée au titre de l'année 2012 par la Banque d'Algérie, a été un premier signal d'alerte. Les résultats du commerce extérieur au premier trimestre 2013 indiquent, en outre, que cette tendance est en train de s'amplifier et pourrait se traduire par la disparition pure et simple de ces excédents financiers dès la fin de l'année en cours.

Les évolutions récentes de notre commerce extérieur donnent ainsi de plus en plus de crédit aux scénarios d'avenir les plus sombres évoqués par nombre d'experts nationaux. Au premier rang d'entre eux, et pour ne citer que cet exemple, le think tank Nabni prévoyait, dans un rapport publié au début de l'année 2013, que «les réserves de change de l'Algérie (près de \$190 milliards fin 2012) commenceront à baisser à partir de 2016, quand la croissance non contenue des importations et la baisse des exportations d'hydrocarbures nous mèneront à des déficits commerciaux structurels. Ces réserves de change risquent de s'épuiser autour de 2024, ce qui nous obligera à nous endetter pour financer nos déficits commerciaux». Pour Nabni, si les importations continuent à croître, cette tendance nous ramènerait à des niveaux de dette extérieure comparables à ceux atteints au début des années 1990 et qui nous ont forcés, à l'époque, à entreprendre des ajustements très douloureux sur le plan social. Sans un hypothétique renouveau de notre potentiel d'exportation d'hydrocarbures, cette perspective peu réjouissante est malheureusement probable si rien n'est fait. Une

alternative à l'explosion de l'endettement extérieur serait alors une baisse drastique des dépenses de l'Etat, un plan d'austérité coûteux, une dévaluation du dinar pour juguler les importations, et une baisse brutale des subventions énergétiques. Ce scénario désastreux pourrait survenir dès le milieu des années 2020.

Vers un virage économique ?

C'est probablement la prise de conscience toute récente de cette menace par le gouvernement algérien qui pourrait être à l'origine d'un virage économique important marqué par le retour à une plus grande rigueur financière. Le projet d'augmentation prévue de l'allocation touristique (voir papier ci-dessous), une mesure dont le coût annuel est estimé à environ 2 milliards de dollars, a été sans doute la première victime collatérale de ce nouveau contexte financier et psychologique au sein de l'exécutif algérien. Karim Djoudi vient de déclarer, fin avril, qu'elle n'est plus à

l'ordre du jour... Un première décision qui pourrait n'être qu'un signe avant coureur.

Le virage évoqué et souhaité par de nombreux économistes et responsables algériens reste cependant fortement tributaire du contexte politique. L'éloignement de la perspective d'un nouveau mandat du président Bouteflika en 2014 pourrait ne pas être étranger à la remise en cause des largesses financières généralement associées à cette échéance politique. A contrario, l'hypothèse d'un 4^e mandat d'un président «flambeur» au style et aux convictions populistes, très en phase avec l'euphorie provoquée au sein d'une grande partie de la population algérienne par près de 15 années de croissance des recettes pétrolières, ne fera que nous rapprocher des échéances les plus sombres.

15 Mai 2013

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'Algérie face à l'épuisement de ses réserves d'hydrocarbures et à la transition énergétique mondiale

Qu'est-ce que c'est que la transition énergétique ?

La transition énergétique peut être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère et moins polluante. Elle a pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par des énergies de flux (éolienne, solaire, biomasse). Le pic pourrait se situer, selon l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles, vers 2015-2025 pour le pétrole, 2025-2045 pour le gaz et 2100 pour le charbon.

L'Algérie face à l'épuisement de ses réserves

Selon une déclaration du PDG de Sonatrach en date du 24 février 2013 les réserves algériennes de gaz conventionnel sont de 2.000 milliards de mètres cubes gaz, loin des données euphoriques évoquant 4.500 milliards de mètres cubes gaz. Des experts préconisent de limiter le torchage du gaz et d'utiliser les techniques de récupération, notamment au niveau du gisement pétrolier de Hassi Messaoud, pour accroître les réserves, mais le problème est de déterminer les coûts additionnels pour la rentabilité en tenant compte de la concurrence.

Cette manne a permis à l'Algérie d'éteindre sa dette extérieure, de diminuer - artificiellement - sa dette intérieure et de disposer de réserves de change considérables estimées à 200 milliards de dollars par le FMI, en janvier 2013, dont 86% sont placés en bons de Trésor américains et en obligations européennes à un taux fixe de 3%. A ces réserves il faut ajouter 173 tonnes d'or.

Pour calculer la durée de vie des réserves algériennes d'hydrocarbures, il faut prendre en compte l'évolution des coûts et des prix internationaux (on peut découvrir

des milliers de gisements non rentables). Cette durée est également déterminée par le volume tant des exportations que de la forte consommation intérieure du fait du bas prix du gaz, un des plus bas au niveau du monde (il est bloqué par la décision du 30 mai 2005).

Un large débat national s'impose sur l'exploitation du gaz de schiste car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud. Pays semi-aride, l'Algérie doit opérer des arbitrages pour la consommation d'eau douce, 1 milliard de mètres cubes gazeux nécessitant 1 million de mètres cubes d'eau douce. Elle doit aussi prendre en compte les coûts (en plus de l'achat des brevets) devant forer plusieurs centaines de puits moyens pour un milliard de mètres cubes gazeux. Sans compter la durée de vie courte de ces gisements, environ 5 années, et la nécessaire entente avec des pays riverains se partageant les nappes phréatiques non renouvelables dont le Maroc, la Libye et la Tunisie.

En résumé, pour l'Algérie est posée la problématique de sa sécurité énergétique, de l'urgence d'une transition énergétique raisonnable et maîtrisée s'insérant dans le cadre global d'une transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures. Cela suppose un profond réaménagement des structures du pouvoir algérien assis sur la rente et de mettre fin au paradoxe d'un Etat artificiellement riche et d'une population de plus en plus pauvre avec des tensions sociales généralisées.

Professeur à l'Université d'Oran, Abderrahmane Mebtoul est expert international en management stratégique. Il est l'ancien président du Conseil national des privatisations.

Halida Boughriet : France-Algérie, sous le voile

Marie Villacèque



femme, qui soutient ne pas porter « le regard d'une Algérienne sur l'Algérie d'aujourd'hui ». Elle est plutôt « une fille d'ici ».

Halls d'entrées, Alger 2011
DZ

Vacances en Algérie

Halida Boughriet est née à Lens (nord de la France) il y a trente-deux ans. Ouvrier, le père a toujours poussé ses filles à faire des études. Lors de sa dernière année aux Beaux-arts, Halida obtient le 1er prix jeune créateur LVMH (2004) pour sa photographie *Attente du verdict*, puis part terminer sa formation à la School of Visual Arts de New York. Si elle a passé bon nombre de ses vacances d'été sous le soleil algérien, ce n'est qu'à partir de ses 21 ans qu'elle y effectue des séjours plus réguliers et commence à questionner ses parents sur la guerre et leur arrivée en France. En juin 2009, elle choisit de s'installer à Jijel et vit pendant quelques mois dans la résidence d'artistes Les Aftis. C'est durant cette période qu'elle réalise, avec des écrivains algériens, des slameurs et des poètes, son diptyque *Maux des mots*, la photo d'un homme et d'une femme, allongés dans l'eau avec un texte imprimé dans le dos. Il évoque la culpabilité, le poids du passé. Après avoir exposé l'œuvre en octobre 2010, le musée d'Art contemporain du Val-

de-Marne, à Vitry-sur-Seine, l'a intégrée dans ses collections permanentes. À quel prix ? On n'en saura pas plus...

Algerian, 2009

photographies numériques.

Elles sont allongées de côté, sous une fenêtre par laquelle entre la lumière du jour. Vêtues de robes aux couleurs chatoyantes, ces veuves de la guerre d'Algérie ont été photographiées dans l'ouest du pays, entre 2009 et 2010.

Aujourd'hui, Halida Boughriet présente un échantillon de son travail, *Mémoire dans l'oubli*, à l'Institut des cultures d'Islam (ICI) de Paris. C'est là qu'elle nous reçoit, autour d'un thé. « Tous ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie disparaîtront bientôt. J'ai eu envie d'évoquer ces femmes dont on a très peu parlé, alors qu'elles ont souffert en élevant seules leurs enfants ou en travaillant dur après que leur mari a été tué, explique la photographe. Aujourd'hui, elles n'ont pas grand-chose, mais elles restent dignes. » Ses modèles rappellent ceux de peintres orientalistes comme Eugène Delacroix et Dominique Ingres. Une influence que ne nie pas l'artiste, diplômée de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et qui a enseigné l'histoire de l'art pendant six ans dans un lycée professionnel de Bobigny.

ans de réflexion », sur les relations entre la France et son ancienne colonie. On y trouve, face aux veuves, son installation *Territoire hybride* qui associe des images de halls d'immeubles algérois conçus



pour les colons français et des halls d'HLM de la région parisienne construits pour les immigrés maghrébins. « Ces deux modes d'architecture sont abandonnés et il n'y a aucune envie de les préserver, c'est étrange », affirme la jeune

-Une mémoire dans l'oubli- à l'institut des cultures d'islam. (ICI) Paris (France)

Exposées au musée d'Art moderne et contemporain d'Alger en septembre 2010, les photographies ont été présentées lors de l'exposition « Le Corps découvert » à l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris. Si elle n'en montre ici qu'une partie, c'est parce qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'événement qu'organise l'ICI, « 50



Avec le soutien du collectif noir sur blanc: Gertrude II (Lyon), Chrysalide (Alger) et les Aftis (Jijel).

Depuis, la figure féminine occupe une place de choix dans le travail de Boughriet. En mars dernier, le conseil général du Val-de-Marne lui a demandé de réaliser une affiche pour la Journée de la femme : de dos, le modèle libère sa chevelure avec laquelle l'artiste a écrit le mot « femme » en arabe : « *El Maraa* ». En 2010, avec la vidéo *Les Illuminés*, entrée dans les collections du Centre Georges-Pompidou, elle se glisse dans la peau d'une musulmane en burqa. Filmant de l'intérieur, elle se tient debout, statique, sur un tapis roulant dans le long couloir du métro de la gare Montparnasse. « Tout le monde se retournait pour me

regarder, raconte-t-elle, amusée. Je n'ai pas voulu prendre parti avec cette vidéo, seulement m'interroger. J'évoque l'idée d'un corps étranger dans une masse, c'est un peu la problématique de l'immigration. »

Voile

Profondément croyante, l'artiste s'est aussi interrogée sur le voile comme signe extérieur de la foi, interdit dans l'espace public français depuis 2011. Son diptyque *Dévoilez-vous !*, qui trône à l'entrée de l'ICI, reprend une affiche de propagande éditée par le 5^e bureau d'action psychologique de l'armée française incitant les femmes algériennes à ôter leur voile. « On véhiculait l'idée selon laquelle la femme arabe devait être « libérée ». Sans vouloir rentrer

dans une polémique, je veux montrer comment les politiques conçoivent et s'accaparent encore la religion. »

En février, elle présentera sa vidéo Action (2003) lors de l'exposition collective « Le Flâneur » au musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis. Des passants y effleurent, saisissent ou repoussent la main de l'artiste, illustrant les relations difficiles entre des personnages qui se lient et se délient sans jamais s'être écoutés.

26 Décembre 2012

JEUNE AFRIQUE

Liberté, je graffe ton nom

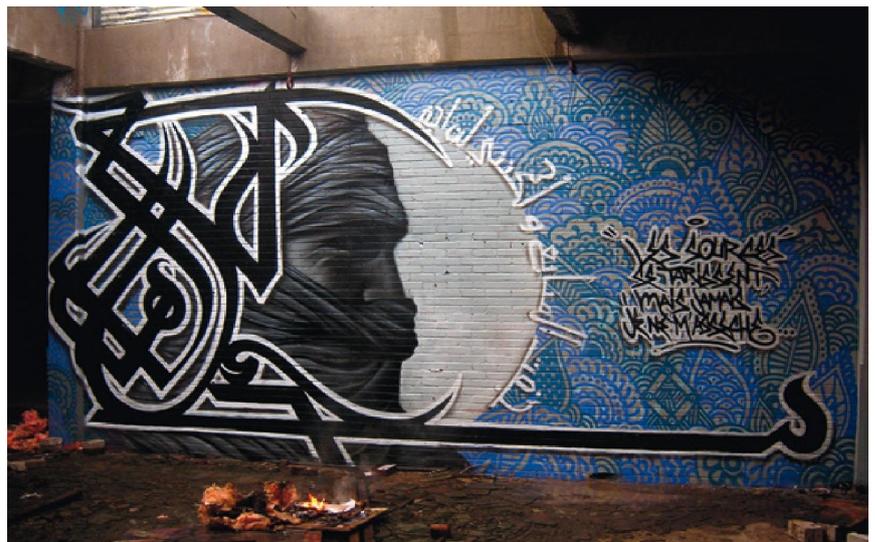


l'environnement hip-hop de la banlieue parisienne, graffer m'a semblé naturel dès que j'ai connu cette forme d'expression, confie-t-il. Je n'ai appris à lire et à écrire en arabe qu'à la fin de mon adolescence. Je me suis dit alors que je devais redécouvrir mes origines tunisiennes.» Son intérêt pour le graffiti s'est développé en continuité avec sa passion pour l'esthétique de la calligraphie arabe. « *Avant ça, le graffiti était pour moi un hobby passager, ce n'était pas vraiment sérieux. Mais tout a changé quand mon amour pour la calligraphie s'est précisé. Le graff est alors devenu une partie inséparable de mon âme et je me suis mis à penser que c'était le but de ma vie et le seul moyen de préserver la curiosité des tunisiens pour le changement. A une époque où le monde de l'art se focalise sur des tendances occidentales, je suis fier de dire que mes œuvres prennent racine dans les coutumes arabes. J'ai toujours voulu aborder différemment les problèmes de la*

En mêlant l'esthétique de la calligraphie arabe à des messages de paix et de tolérance, le graffeur franco-tunisien eL Seed s'inscrit dans un nouveau mouvement artistique issu des révolutions arabes.

Entretien.
 – Your Middle East Stockholm
 Le « printemps arabe » est rapidement devenu un grand mouvement historique. Au cœur de cette fanfare de revendications pour plus de liberté et de démocratie s'est également développée une approche artistique qui a donné encore plus de poids aux révoltes. Des artistes comme EL Seed, célèbre graffeur calligraphe franco-tunisien âgé de 31 ans, ont joué un rôle prépondérant pendant la révolution. L'artiste est actuellement à Doha, où il termine des fresques sur les murs de quatre tunnels de 200 mètres de long sur une nouvelle autoroute de la capitale qatarie. « *Les citations seront centrées sur l'identité, l'éducation, l'histoire et*

d'autres domaines», explique le graffeur. Dans sa jeunesse, eL Seed était plutôt touche-à-tout. Il a commencé à graffer à la fin des années 1990, à 16 ans. « *J'ai grandi entouré de hip-hop, de rap et de graffitis. Les arts m'ont toujours intéressé, surtout le dessin et la peinture... dans*



société tunisienne, qui est en pleine transition et traverse une période terriblement sombre.»

Le graffeur français Hest fait partie des modèles d'eL Seed : *«Il a été mon premier mentor et c'est un artiste que je respecte énormément.»* Plusieurs de ses amis et collègues ont également influencé El Seed, comme Sundus Abdul Hadi. *«J'ai beaucoup de respect pour l'honnêteté du travail de cette artiste. Et, en France, Shusk Two est l'un des premiers à avoir utilisé l'arabe dans le graffiti. Son travail repousse vraiment les limites.»*

D'où vient cette passion du graff ?

«Cette forme d'art a une longue histoire, dont la plus grande partie relève d'une sous-culture clandestine : le graffiti s'est intentionnellement détourné du grand public et vice versa. C'est la grande différence avec d'autres formes d'art. Le graffiti est aussi extrêmement libérateur. C'est un art très malléable qui peut nous emmener dans beaucoup de directions différentes. On peut peindre à l'extérieur, à l'intérieur, à grande ou à très grande échelle – on prend le graff et on le façonne comme on veut, en utilisant des styles et des alphabets différents, par exemple.»

Si les fresques d'eL Seed sont souvent bien accueillies, c'est parce qu'elles expriment le besoin de vivre en paix tout en respectant les autres. L'artiste n'a donc pas pu résister à l'invitation d'Al-Khaldounia [association de promotion culturelle tunisienne], parrainée par la Barjeel Art Foundation – à une condition : *«Je leur ai dit que j'aurais aimé peindre dans ma ville d'origine, Gabès. Quand l'organisation s'est rendu compte que le plus haut minaret de la mosquée principale, la mosquée Jara, avait besoin d'un coup de pinceau, ils m'ont proposé le projet. J'étais aux anges.»*

Son message, écrit en calligraphie arabe à l'avant du minaret, est fort et clair. Le graffiti reprend un verset du Coran fondé sur l'enseignement de la tolérance. *«L'autre objectif de ce projet était de faire revivre l'héritage culturel tunisien pour de bon, de le faire rayonner, explique eL Seed. Il est évident que nous vivons dans un monde très instable ; n'importe quelle action positive que nous faisons générera de la joie et une lumière éternelle.»*

Lorsqu'on lui demande dans quelle mesure les artistes étaient libres avant le «printemps arabe», il marmonne : *«En Tunisie, l'art faisait partie d'une certaine culture réservée aux classes supérieures. Pendant les révoltes, il a envahi la rue et apporté*

une nouvelle visibilité aux graffeurs et aux artistes de rue, qui se sont multipliés. Je ne pense pas que les artistes soient plus libres qu'avant, mais il y a plein de nouvelles façons d'apprécier l'art. Les formes d'art se sont aussi diversifiées grâce à la liberté d'expression, cela va aider la Tunisie à avancer.»

Les Tunisiens doivent préserver cette nouvelle liberté. Quand eL Seed est retourné dans son pays d'origine en décembre 2011, puis au cours de l'été 2012, il a assisté à des débats audacieux sur de nombreux sujets. *«Je ne sais pas si je peux parler pour tous les Tunisiens, [mais] les*

gens s'expriment bien plus librement – tout le monde a une opinion sur tout. C'est le changement le plus important. Les tabous surtout en politique, semblent avoir disparu. Les Tunisiens découvrent un nouveau quotidien, et il leur faudra du temps pour s'y habituer.» Nagmani

Courrier
international

N°1174 du 2 au 9 mai 2013



BIENVENUE EN ALGERIE COLONIALE

ZYTNICKI Colette

L'histoire du tourisme colonial est un domaine encore peu exploré. Colette Zytnicki a commencé à défricher le terrain... Elle montre comment le fait de le développer est une manière de s'approprier le territoire. S'intéresser au tourisme en situation coloniale n'a rien d'anecdotique... Pas de tourisme et de colonisation sans route maritime pour relier la métropole à ses colonies... La colonisation et le tourisme passent par la prise de possession d'un territoire... Mais, dans les deux cas, il y a volonté de posséder une région. Peut-on dès lors considérer qu'il existe une ligne continue qui relie la colonisation au tourisme ? ... C'est à partir de 1870 que l'Algérie devient la destination des touristes. Quelques artistes ou écrivains, comme Delacroix ou Fromentin, avaient déjà ouvert la voie. Leurs récits ont contribué à donner le « goût de l'Algérie » aux premiers voyageurs... A leur suite, se presse une bourgeoisie parisienne ou provinciale... Guide en main-les premiers datent de 1836, mais le plus célèbre, le guide Hachette, de 1862. Ils parcourent le pays d'Alger à Biskra, en passant par la côte ou les Aurès, en train ou en diligence, à cheval ou à pied. Ils se distinguent des « hiverneurs » originaires de Grande-Bretagne. Dès 1870, ces derniers s'installent pendant la saison froide sur les hauteurs d'Alger, dans le quartier de Mustapha supérieur. Les uns élisent domicile dans des villas luxueuses, à la manière mauresque; les autres séjournent dans de confortables hôtels, tel le Saint-George. Ils contribuent à donner à Alger une English touch, avec des églises protestantes et des commerces british. Ajoutons les croisiéristes qui parcourent la Méditerranée sur les paquebots de compagnies britanniques ou allemandes et relâchent dans la capitale. Tout ce petit monde peut se retrouver à Biskra, une place militaire des années 1850 construite autour d'un fort, transformée vers 1890 en une station hivernale à la mode. La gentry internationale vient y admirer l'oasis plantée de centaines de milliers de palmiers. Les danseuses, les Ouled Nail, qui se produisent dans les cafés maures ou dans les salons du casino, constituent un autre attrait de la ville. A ces voyageurs, il faut ajouter les touristes locaux... musulmans, juifs ou chrétiens. En 1880, le club Alpin inaugure une section algérienne constituée de professeurs du lycée d'Alger qui se lancent à la conquête du Djurdjura. On prend conscience de la valeur du patrimoine mis à mal au début de la conquête (le quartier du port d'Alger avait été détruit et le site archéologique de Lambèse transformé en pénitencier !). Les associations se multiplient... Le comité du vieil Alger est créé en 1904. La même année, l'association des « Amis réunis de l'Algérie » est fondée. Elle planifie des promenades dans les gorges de la Chiffa. Le Touring Club de France s'installe à la même époque. Au tournant du XXe siècle le tourisme, qui était jusque-là une activité individuelle, devient une affaire de groupe. A Alger, un comité d'hivernage est constitué en 1897. Devenu par la suite syndicat d'initiative, son exemple est suivi par Bougie en 1909, puis Oran et Constantine en 1914. Considérant que les hiverneurs se font plus rares, les associations se mettent à plaider la cause de

l'estivage... L'Algérie est devenue en 1914 l'un des pôles touristiques méditerranéens importants... En 1918, le tourisme est intégré dans le plan économique... Deux lois relatives à la conservation des monuments historiques, adoptées en 1887 et 1913, ajoutées à celle concernant la protection des sites naturels en 1906, permettent de classer les sites, comme les mosquées de Tlemcen. En plus des trois stations climatiques, Alger, Biskra et Saint-Eugène, deux villes étaient déjà classées en 1930: Constantine (1925) et Bougie (1926). C'est en Algérie que l'on voit naître les premiers parcs régionaux, calqués sur le modèle américain. Un arrêté du 17 février 1921 en fixe les contours. Le parc montagneux de Chréa comporte des hôtels et un Ski-Club... Les opérateurs privés tels la Transat ont joué leur partition. Depuis 1879, les bateaux de la société maritime reliaient la métropole et la colonie. Ceux-ci deviennent luxueux. En 1900 la traversée se faisait sur de véritables bateaux de croisières et ne prenait plus que 48h avant de passer à une journée à la Belle Epoque. La Transat avait inventé en 1882 le billet circulaire qui permettait de programmer son voyage à l'avance... Elle se mit ensuite à construire des hôtels au Maghreb et créa une filiale « la société des voyages et des hôtels nord-africains (SVHNA) ». En 1928, celle-ci gérait 44 hôtels dans toute la région. Après la Grande Guerre, les touristes reprirent le chemin de l'Algérie. Plus de 50000 pour la saison 1926-1927 (dont 25000 séjournèrent à Alger) et près de 40000 croisiéristes. Lors de la saison 1925-1926, 43 paquebots accostèrent dans la capitale algérienne (dont 23 anglais) et 79 en 1928... Les autorités placent beaucoup d'espoirs dans le tourisme saharien. Au début des années 1920, la Compagnie générale maritime avait déjà ouvert des hôtels à Biskra, Touggourt, Tlemcen et Laghouat. Par ailleurs, la SVHNA reçoit au cours des années 1920 l'autorisation de louer des bordjs militaires pour les transformer en caravansérails, à Timimoun, Fort-Marc-Mahon et Miribel et le long de la piste du Hoggar... Les croisières au Sahara permettent ainsi des Happy few. A ce goût de la distinction s'ajoute l'exploit sportif... Les militaires se révèlent plus défenseurs de ce tourisme du désert. Le général Meynier, rédigea avec le capitaine Nabal, le *guide pratique du tourisme au Sahara*, et fut le fondateur de l'association des « Amis du Sahara »... Pour former le personnel, une école hôtelière voit le jour à Ben Aknoun. L'Ofalac et le gouvernement général publient des dépliants et des guides, comme le *guide pratique de l'automobile et du tourisme en Algérie* de V. de Heintz, et multiplient les films. Le fantasme d'une sexualité exotique est une composante de l'attrait exercé par l'Algérie. Si les touristes en font rarement état, ils évoquent tous les danses des Ouled Nails, Bou Saada et Alger. Dans la capitale, la Casbah était devenu dans les années 1930 un lieu où la prostitution était répandue. Dans les ruelles plusieurs centaines de prostituées d'origine locale et européenne se côtoyaient. Au début des années 1950, la fréquentation touristique augmente. Entre les saisons 1951-1952-1953, le nombre de voyageurs étrangers arrivés par Alger croît

de plus de 25%, passant de 6369 à 7999 personnes. Le total des clients des hôtels transatlantiques est passé de 28262 personnes en 1950 à 37781 en 1952. Au total, on estime à 120000 le nombre de touristes venus en Algérie... L'Algérie est une destination à la mode. Mais à partir de 1955, le contexte de la guerre vient briser les espoirs. En 1957, on inaugure même près de Cherchell un complexe hôtelier « Mer et Soleil » pouvant accueillir 120 à 150 personnes. Mais la même année, sur 1516 chambres d'hôtels de tourisme et 400 de voyageurs à Alger, 1000 ont été réquisitionnés et 150 sont à la disposition du centre d'accueil militaire. L'heure n'est plus aux loisirs dans un pays en guerre.

Ainsi, s'est développé en Algérie un tourisme singulier. Colonial, il le fut. L'Algérie indépendante n'a pas continué à développer les infrastructures touristiques. Le gouvernement avait-il d'autres priorités politiques et la décennie noire des années 1990 a repoussé toute velléité d'exploitation de ce gisement et l'économie algérienne est restée tournée vers les hydrocarbures.

N° 387 Mai 2013

La Revue de
L'HISTOIRE

IMEDGHACEN: Un des plus importants monuments berbères d'Afrique du Nord en péril

HAMMOU Nadir



Sur le bas-côté d'un chemin reliant Boumia à la route Batna-Constantine, se dresse une zone déserte, un des plus vieux monuments funéraires berbères d'Afrique du Nord, l'**Imedghacen**, dédié au roi Madghis, un des plus ancêtres des tribus berbères. Bâti au IV^e siècle avant J.-C., le monument en pierre de taille se compose d'une base cylindrique d'un diamètre de 59 m, décorée de 60 colonnes doriques surmontées d'une corniche et d'un tronc de cône constitué de gradins lui donnant un aspect de coupole. Le mausolée comprend trois fausses portes sculptées dans la roche ainsi qu'une chambre funéraire vide de toute trace d'ossements humains ou d'objets funéraires emportés par des pilleurs sur des générations successives. Dans sa description du monument, l'historien Al Bakri (Xe siècle) rapporte la présence de beaux bas-reliefs qui décoraient le mausolée, représentant des animaux, aujourd'hui disparus. Une plateforme au sommet suggère la présence d'une sculpture décorative. Aujourd'hui, tout ce à quoi renvoi ce monument s'effrite au vu de l'état de dégradation avancée de la sépulture par les eaux de pluie. Ce qui a causé à la sépulture deux ouvertures visibles sur les

gradins qui forment le dôme. L'affaissement des pierres accentue l'infiltration des eaux pluviales à l'intérieur du tombeau, provoquant l'effondrement de pans entiers du mausolée... Sur place, rien n'indique que des travaux sont en cours. Désert... Il existerait, selon des spécialistes, une dizaine d'autres tombeaux berbères enfouis sous terre dans un périmètre de 500 mètres, autour du mausolée royal, classé en 2012 par le World Monument Fund parmi les 100 sites dans le monde en danger. Une opération de restauration entreprise en 2006 par la Direction de l'urbanisme et de la construction de Batna avait causé de graves préjudices au mausolée. L'association « Les Amis de l'Imedghacen » presse d'engager les travaux de restauration dans une tentative désespérée de sauver du péril le monument funéraire de l'aïeul des Berbères d'Afrique du Nord.

EL MOUDJAHID
LE MOUSULMAN AU SERVICE DE LA LIBERTÉ

12 Mai 2013

Centre de documentation économique et sociale (CDES) : Cinquante ans au service des enseignants et des étudiants

Ziad Salah

Le Centre de documentation économique et sociale (CDES) vient de fêter ses cinquante ans. Une occasion pour retracer la trajectoire de ce centre qui a participé à la formation de plusieurs générations d'universitaires. Le CDES, né en mai 1963, est issu du Secrétariat social, « une sorte de bureau d'études chargé par l'Eglise catholique d'enquêter et d'informer sur la situation des habitants ». Le Secrétariat social apparu à Alger en 1929 verra le jour à Oran à la fin des années 50. Ainsi, le CDES démarrera là où il est toujours, avec « un fonds de quelques dizaines d'ouvrages économiques et de quelques collections de revues », écrit Michel Niedrhef. Durant sa première décennie d'existence, couvrant les années 60-70, ce centre essaiera de se faire connaître parmi les jeunes étudiants et lycéens algériens. Il connaîtra son envol réel durant la seconde décennie, coïncidant avec la fameuse réforme de l'enseignement supérieur.

Durant cette décennie, le centre est devenu un lieu de passage et de fréquentation de la première génération d'étudiants qui vont soutenir leur magister et se lancer dans l'enseignement universitaire. Les Hakiki, Talahite, Loulou, Touati, Belkheira, Lakjaa, Guerid, Mebtoul, Moussaoui, Bahloul, Saker... actuellement des chercheurs et des universitaires consacrés sur le plan national et international sont tous passés par ce centre. Un texte élaboré par le père Bernard Janicot nous fournit des données témoignant de la place prise par ce centre durant cette période où les bibliothèques universitaires étaient mal étoffées. La fréquentation du CDES passe de 7.624.524 (étudiants et enseignants) en 1976-77 à 13.563 en 1979-80. L'arabisation de l'enseignement supérieur mettra ce centre devant un véritable dilemme. Son directeur d'alors, Gérard Geneste, décida de relever le défi. Ainsi donc, le centre se lance dès les débuts des années 80 dans l'acquisition d'une documentation en arabe pour répondre à la demande des étudiants ayant opté pour cette langue d'enseignement. Actuellement, sur le fonds documentaire de 100.000 livres et revues, le tiers est en langue arabe.

Durant les années 90, marquées par la violence et la montée de la xénophobie, le CDES, contrairement au CCF, a opté pour le maintien de ses portes ouvertes au profit de ses usagers.

Mieux, il a entrepris son agrandissement d'une part et l'informatisation de sa base documentaire. Une entreprise qui a nécessité deux années, nous dira Bernard Janicot. Sur ce chapitre, il a été le pionnier puisqu'il a devancé les bibliothèques universitaires et celles des autres centres existants à Oran tels que le CDESS qui a périclité depuis le départ de feu Abdelkader Djeghloul. Aussi, le CDES a ouvert une annexe (CDES Sofia) exclusivement pour les étudiants et chercheurs en Histoire. Quand à son agrandissement, il a consisté en la fusion et l'aménagement de deux appartements au rez-de-chaussée de l'immeuble où il a élu domicile depuis sa naissance. L'autre nouveauté, c'est l'appel à des étudiants, des post-graduants, pour participer à la gestion de ce centre. Une douzaine, tous devant soutenir une thèse de master, magister ou doctorat, y travaillent à mi-temps, nous affirme Bernard Janicot.

En évoquant le bilan de cinquante ans d'existence, notre interlocuteur nous dira que pas moins de 250 enseignants universitaires ont fréquenté les lieux. Il ajoutera qu'actuellement les enfants de la première génération des enseignants comptent parmi les abonnés de son institution. Soulignons que tous ceux qui fréquentent ou ont fréquenté le CDES savent pertinemment que les acquisitions des ouvrages se font grâce aux cotisations des abonnés. « Une association en France dite Les amis du CDES nous aide à acquérir les nouveautés que les enseignants et étudiants réclament », ajoutera Bernard Janicot. Enfin, depuis quelques années, le CDES s'est doté d'un site Internet où on peut consulter des contributions de certains enseignants et où on peut consulter une revue de presse. De même, sa fréquentation n'est plus l'apanage des étudiants oranais mais devient de plus en plus régionale. Tous ceux que nous avons interrogés reconnaissent que le CDES a véritablement accompagné la naissance de la nouvelle université algérienne, venue supplanter celle héritée de la période coloniale, en mettant à la portée des étudiants et des enseignants une documentation dont les bibliothèques universitaires ne pouvaient pas leur présenter. Mais il a toujours été un espace de rencontres, d'échanges et d'école de tolérance puisqu'on s'y retrouve pour l'acquisition du savoir. Le reste est... affaire personnelle

12 Mai 2012

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

مدير مركز التوثيق الاقتصادي والاجتماعي، برنارد لـ «الوصل»:

«المكتبة بها 25641 كتابا و1547 منخرطا بالمكتبة من وهران»

أخرى، ما يعادل 18,6 بالمائة و1302 نساء و629 رجال، فضلا عن تسجيل 723 أُل أم دي و740 عضو ماجستير و106 دكتوراه و206 أساتذة و112 منخرطا وموظفا مهنيا. وذكر ذات المتحدث بعض الولايات كاستغانم، معسكر، عين تموشنت، قيارت، غليزان، النعامة، تلمسان، أدرار، سيدي بلعباس، سعيدة، تيسمسيلت، بجاية، الشلف، الجزائر العاصمة وغيرها. وقد تم إحصاء عدد الكتب الصادرة باللغتين العربية والفرنسية التي تم جلبها 641: كتابا صادرا باللغة الفرنسية بالإضافة إلى 414 كتابا صادرا باللغة العربية. وحسب التقرير الذي استلمت الوصل نسخة منه تم جلب 18918 كتاب صادر باللغة الفرنسية و6723 كتاب صادر باللغة العربية منذ سنة 1965 إلى غاية سنة 2012. كما تجدر بنا الإشارة إلى أن مدير المركز كثره لفت أضاف أن لديهم ملحقة مكتبة «صوفيا» الكائنة بشارع العربي بن مهيدي، وهي مخصصة للتاريخ والفلسفة وعلم النفس، وفي المجموع سجلوا 2500 عضو، يضم ما يفوق 300 أستاذ يحضر للماجستير والدكتوراه، سخرت لهم 3 آلاف و500 أعمال نادرة وما يقارب 300 مجموعة مجلات، علما أنهم أعضاء في 120 عنوانا، وهم يستقبلون نحو 150 إلى 200 قارئ في اليوم. **الجزيرة**

المعيد المكتبة كفضاء للتنشئة الاجتماعية، فضلا عن مداخلة الطالب مفتاح مخطار الذي علق: الفضاء الصغير عامل للتعايش الاجتماعي داخل المكتبة. وقد اقترت «الوصل» من مدير المكتبة أو مركز التوثيق الاقتصادي والاجتماعي جاننيكو برنارد الذي تحدث مطولا عن تطوير علاقات العمل وتكوين العمال القائمين على استقبال الزوار والمنخرطين من طلبة أساتذة وباحثين، وحتى الموظفين عشاق المطالعة، منها في ذات السياق بالآليات والتقنيات الحديثة المستعملة لجرد الكتب والمجلات والمقالات المساعدة في البحث بمجرد إدخال الكلمة المفتاحية أو موضوع البحث بالحاسوب لتظهر المعلومات اسم الكتاب، المؤلف، تاريخ الإصدار، الرمز، هذا إلى جانب الموقع الإلكتروني الذي يخزن هو الآخر المعلومات ويحفز زواره على البحث، وبلغة الأرقام أشار إلى أنهم سجلوا 1900 منخرط مقارنة بسنة 2002، حيث بلغ عدد المنخرطين الإجمالي فيها 1628 منخرطا، منها 1390 من ولاية وهران و238 منخرطا من 15 ولاية أخرى، أما السنة الماضية فقد سجلوا 1547 منخرطا من ولاية وهران، أي ما يعادل 81,42 بالمائة بالإضافة إلى 353 منخرطا من 23 ولاية



احتفل مؤخرا مركز التوثيق الاقتصادي والاجتماعي بـ: مكتبة ابن خلدون، الكائن مقرها 03 شارع قادري سيد أحمد بوهران بالذكرى الـ50 على تأسيسها، وتم ذلك بحضور أساتذة وباحثين وطلبة ومنخرطين بالمكتبة. وقد سطر بالمناسبة برنامج ثري من محاضرات ومداخلات قيمة عن دور المكتبة والتوثيق في البحث العلمي، وقدم صادق بن قادة بعمية قويدر مطاير مداخلة حول مكانة المركز في الحياة الثقافية بوهران، إلى جانب اعتبار أستاذ علم الاجتماع عبد الكريم

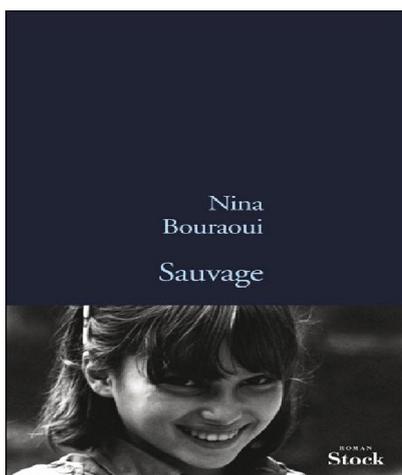
[BIBLIOGRAPHIE]

Des lectures de vacances

Sauvage
Nina Bouraoui

Editions Stock Alger 2011

«Je m'appelle Alya. Je vis à Alger, dans un ensemble d'immeubles construit sur une colline. Ici on a peur de l'année qui vient, l'année 1980, tout le monde dit que quelque chose va arriver, va changer, que la technologie va dépasser les humains. On attend une catastrophe mais on ne sait pas de quel côté elle va surgir. On dit aussi que la religion va tout prendre, que c'est dans la logique des choses. Que le ciel sera la seule réponse à la matière. Et quand je parle de matière, je parle de la technologie. Des fusées, des stations spatiales, des usines nucléaires. Moi je crois en Dieu.»

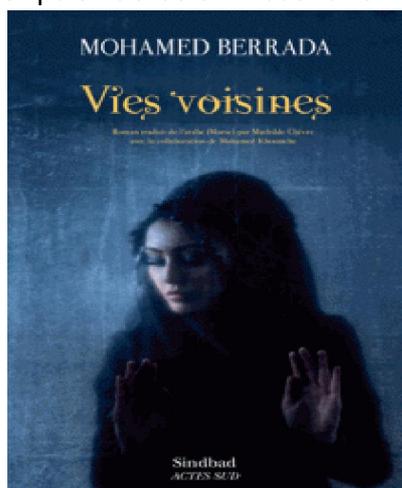


Vies voisines

Mohammed Berrada

Editions ACTES SUD, 2013

Trois personnages, une femme émancipée, hôtesse de l'air de son métier, un homme du peuple, averti et charmeur, et un vieux politicien déluré, se racontent et se confient, se croisent et se séduisent, s'entraident et se dupent. En filigrane de leurs confessions se dessine une image contrastée de la société marocaine contemporaine, avec ses aspirations au changement et ses blocages structurels. Les "vies voisines" sont autant de quêtes existentielles qui questionnent l'origine du plaisir, le sens et la raison d'être au monde, le drame de la temporalité et de la finitude humaine.

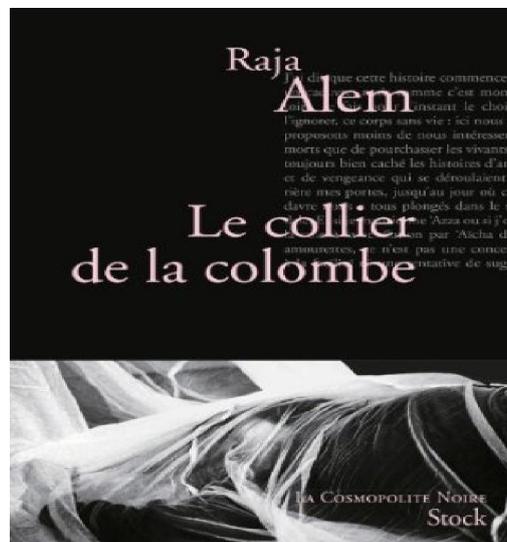


Le collier de la colombe

Raja Alem

Editions Stock, 2012

Une femme est retrouvée nue, assassinée, le visage défoncé, dans un passage de La Mecque. Cette affaire émeut profondément les habitants de ce quartier et vient réveiller de lourds secrets de famille, d'amours interdites, mais aussi de malversations financières, au sein d'une ville dont l'architecture et le patrimoine religieux excitent la convoitise des sociétés immobilières....



Le dernier juif de Tamentit Amine Zaoui

Editions Barzakh 2012

Un couple d'amants se parle et se dévoile. Barkahoum et Ibrahim dansent la danse de la séduction, sensuelle et érotique, mais aussi — d'abord ? — celle du récit : l'art de raconter des histoires. Chacun en alternance relate sa propre histoire, entre péripéties réelles et inventées. De nombreux personnages, véridiques ou fictifs (Abdel Karim Al Maghili, Ephraïm Al n'Kaoua, Thamira La Mangeuse d'hommes, Daoud l'homosexuel, etc.), traversent la grande Histoire à des époques différentes, arpentant l'Andalousie œcuménique, la ville de Tlemcen ou la région du Touat. Les repères se brouillent, les histoires s'emboîtent et se confondent.

